

### Article 21 du Règlement

Cette mesure fiscale cadre bien avec les objectifs de notre parti, car elle contribue à créer des emplois et à développer des régions qui dépendent des richesses naturelles.

Nous nous inquiétons du système actuel.

[Français]

Spécifiquement, nous voulons concentrer les bénéfices aux PME qui subissent toujours des difficultés en recueillant du capital à investir.

En effet, le système d'imposition des sociétés doit aider à la capitalisation nécessaire aux PME, qui sont à la base de la reconstruction économique des régions, au niveau de la création d'emplois.

[Traduction]

Il importe de conserver les actions accréditatives pour maintenir l'activité du secteur minier qui est l'un des piliers du développement régional dans tout le nord du Canada

\* \* \*

[Français]

## L'ÉCONOMIE

### LA SITUATION EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, l'Abitibi-Témiscamingue continue d'enregistrer des records au niveau, d'une part, de la quantité de résidents «témiscabitiens» occupant un emploi et, d'autre part, du nombre de chômeurs en région.

Ce taux de chômage est le plus bas dans toute la province de Québec. Il se chiffrait à 6.7 p. 100 en novembre 1987, soit 0.7 p. 100 de moins qu'en octobre dernier.

Voilà une différence avec les taux de chômage que nous avons connus sous l'ancien régime libéral du Canada, qui atteignaient parfois 27, 24 et 20 p. 100, de 1980 à 1984.

Monsieur le Président, le taux de chômage poursuit sa baisse en Abitibi-Témiscamingue, et cela grâce aux efforts conjugués de nos chefs d'entreprises privées et de nos employés, ainsi qu'aux programmes des gouvernements du Canada et du Québec.

Merci aux gens d'Abitibi pour leur confiance et leur participation à la relance économique de notre région!

\* \* \*

[Traduction]

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

### LA FERMETURE DU TERMINAL DE ROUTE CANADA À SYDNEY— LA SITUATION DES TRAVAILLEURS

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, la fermeture du terminal de Route Canada à Sydney et la mise à pied de ses 17 employés nuira non seulement aux travailleurs, mais à l'ensemble de la collectivité. Ces employés auront à faire face à d'énormes difficultés. Ils ont

tous une très grande expérience, ayant servi leur employeur avec beaucoup de dévouement et de loyauté pendant de 16 à 46 ans.

Les indemnités de fin de service qu'ils recevront seront conformes aux dispositions du Code canadien du travail et non à l'entente spéciale conclue entre le CN, Transports Canada, Route Canada et la Fraternité canadienne des cheminots, des employés des transports et autres ouvriers. Cette entente devait assurer aux travailleurs bien plus d'avantages que ce qu'ils recevront effectivement, aux termes du Code du travail.

Les agissements de la haute direction de Route Canada ont nuï aux employés. Où est la justice dans cette affaire? Cette société n'a-t-elle aucune obligation envers des travailleurs qui lui ont donné des années de bons et loyaux services? Cela est inadmissible. Les dirigeants de Route Canada et la société elle-même devront faire mieux s'ils veulent continuer à exploiter leur entreprise dans l'est du Canada.

Nous ne sommes pas à l'âge de pierre des relations de travail, monsieur le Président. J'ai l'intention de le dire et de le répéter sans cesse à la direction de Route Canada, au cours des prochaines semaines. Il est temps qu'elle assume sérieusement ses responsabilités envers les travailleurs touchés.

\* \* \*

● (1410)

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

### L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LA POSITION DU BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN TORONTO

**M. William G. Lesick (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, le libre-échange avec les États-Unis est susceptible d'avoir d'énormes retombées bénéfiques au Canada et nous de l'Alberta, l'appuyons sans réserve. Mais simplement pour que les Canadiens, et surtout ceux de la grande province d'Ontario ne se laissent pas tromper en croyant que le premier ministre Peterson, opposé au libre-échange, parle pour tout le monde, je désire porter à l'attention des députés l'opinion du *Board of Trade of Metropolitan Toronto*, organisme qui, avec plus de 15 000 membres, est le plus grand de son genre en Amérique du Nord.

Dans un mémoire présenté au comité permanent de la Chambre, le *Board of Trade* déclarait:

(...) la montée du protectionnisme aux États-Unis a contraint le gouvernement fédéral à améliorer et à garantir l'accès du Canada au marché d'exportation dont dépend le plus étroitement la prospérité du pays.

Il ajoutait que l'échec des négociations commerciales pourrait menacer l'unité du pays.

N'est-il pas intéressant de noter comment le gouvernement de l'Ontario affirme avoir obtenu le mandat de faire campagne contre le libre-échange alors qu'il n'a pas l'appui d'une portion aussi importante du monde des affaires ni de tous les travailleurs de ce domaine?